

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

CORRIGE

1)compréhension :

- capacité à s'exprimer clairement en français (pas de traduction mot à mot).
- bon enchaînement des différentes informations.
- pas d'oublis importants dans le résumé.
- bonne compréhension des termes issus du vocabulaire technique.
- bonne compréhension des nombreux substantifs composés (ordre des composants).

2)expression :

- capacité à s'exprimer clairement en allemand (se faire comprendre).
- nombre de mots demandés / nombre de mots produits.
- richesse des idées – intérêt.
- richesse du vocabulaire et des structures.
- correction de la langue.